

mission canadienne des transports que je l'ai été quand j'ai demandé que l'on ne supprime pas le service de trains de la région de Trois-Rivières ou que l'on mette en service un train supplémentaire pendant la durée de l'Expo, alors qu'on a invoqué toutes sortes de raisons pour finalement en arriver à ne rien accorder.

Il y a des limites à ce qu'on peut soutirer d'une ville comme celle que je représente et qui est la métropole d'une région. Actuellement, on parle de la suppression éventuelle de certains autres services. Je n'en traiterai pas maintenant, parce que ce serait contraire au Règlement. Toutefois, je voudrais qu'on ne supprime pas le service de transport aérien.

J'espère que le ministre des Transports (M. Jamieson) accueillera favorablement la requête des citoyens de ma circonscription et verra à plaider notre cause auprès de la Commission canadienne des transports, qui étudie actuellement la requête d'Air Canada de supprimer son service aérien à Trois-Rivières.

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, à entendre les députés, d'un parti ou d'un autre, qui ont participé au débat, il est évident que, si l'on soumettait ce projet de loi à un vote libre, les chemins de fer Nationaux du Canada et Air Canada devraient aller chercher leurs finances ailleurs. Ils ne les obtiendraient pas avec l'approbation de la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Orlikow: Le député de Three Rivers (M. Mongrain) est le dernier d'un certain nombre de libéraux à avoir critiqué le CN et Air Canada. Des membres des trois partis de l'opposition...

M. Mongrain: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je ne veux pas blesser l'honorable vis-à-vis, mais il vient de dire Three Rivers. Cet endroit n'existe pas.

M. Orlikow: Je présente des excuses au député. S'il veut que sa ville s'appelle Trois-Rivières, c'est son droit. Je m'en excuse, monsieur l'Orateur. Malheureusement, certains d'entre nous n'ont pas eu l'occasion de grandir dans un coin du pays où l'on parlait régulièrement l'anglais et le français. Je reconnais mon impuissance à parler français aussi bien que je le voudrais. Je me suis efforcé de comprendre les problèmes du Québec et une fois mes paroles m'ont valu des éloges de quelques Québécois au moins.

Avec la modification du Règlement et l'envoi au comité des crédits du ministère des Transports, ce projet de loi offre vraiment

[M. Mongrain.]

aux députés la seule occasion de discuter des problèmes de transport sous toutes leurs formes. Pour un pays aussi étendu que le Canada, l'un des plus étendus du monde, mais aussi qui n'est pas très peuplé, les transports sont probablement plus importants que pour les autres pays.

Depuis mon arrivée à la Chambre des communes, en 1962, les transports ont fait l'objet de nombreux débats. Il y a plusieurs années, le comité des transports s'est réuni pendant plusieurs mois pour élaborer un nouveau bill grâce auquel nous espérons commencer à envisager distinctement les divers problèmes des transports. Ainsi nous allions avoir un réseau de transport coordonné où les avions et les trains, les autocars, les camions et les traversiers, je suppose, seraient tous utilisés de la façon la plus rentable pour doter notre pays du réseau de transport moderne dont nous avons besoin.

● (9.00 p.m.)

On proposa alors la création d'un nouvel organisme de réglementation, la Commission canadienne des transports. Je me rappelle que mon ancien collègue, alors député de Selkirk et aujourd'hui premier ministre du Manitoba, était membre de ce comité. Après avoir siégé pendant des mois et apporté des modifications considérables au premier projet de loi, le comité présentait à la Chambre plus de 20 modifications. Y étaient incorporées les propositions des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, du Syndicat du blé, des syndicats des cultivateurs et autres organismes intéressés, que le gouvernement n'avait pas acceptées.

Nous avons adopté ce bill, monsieur l'Orateur. Nous avons eu une nouvelle Commission des transports et un nouveau czar du transport, l'ancien haut fonctionnaire et ministre, M. Jack Pickersgill. Il fut nommé président au salaire de \$40,000 par année ou plus. Il me semble que plus les choses ont changé et plus nous avons adopté de lois, plus la situation est restée la même. Nous faisons toujours face aux mêmes problèmes, nous, parlementaires, ainsi que tous les Canadiens.

Je conseillerais au député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Peddle), qui vient de faire de magnifiques instances au nom de sa province, de consulter le compte rendu officiel des sessions qui ont précédé son arrivée ici: il constatera que lui et son groupe ne sont pas les premiers à soulever la question des transports. Je me rappelle avoir prêté, lorsque le CP a supprimé le transcontinental «Dominion», son deuxième train en importance, qu'avant longtemps il viendrait à la Chambre